https://47.snuipp.fr/Congres-de-la-FSU-47-7328

Vote national du 07/11 au 28/11

Congrès de la FSU 47

- SNUipp 47 - Congrès -

Date de mise en ligne : mardi 15 octobre 2024

Dernière mise à jour : 7 novembre 2024

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

La FSU, Fédération syndicale unitaire a été créée en 1993. Elle est rapidement devenue la fédération syndicale majoritaire des personnels de l'Éducation nationale.
Regroupant actuellement 21 syndicats, elle rassemble des personnels de divers ministères et services publics relevant de l'État et des collectivités territoriales.

Le vote des adhérent·es du SNUipp pour les élections fédérales est important : du 07/11 au 28/11, postez votre vote sans attendre !

Pour préparer le congrès national et mandater ses représentant·es, la FSU 47 tiendra son congrès départemental le mardi 17 décembre 2024 à l'Inspé, campus Michel Serre, à Agen.

Conformément au règlement intérieur de la FSU47, il est ouvert à toutes et tous les syndiqué·es du département.

La F.S.U est une fédération de syndicats, il n'y a donc pas d'adhésion individuelle directe à la F.S.U. Tou·tes les adhérent·es de la FSU-SNUipp sont de fait adhérent·es. Pour connaitre les différents syndicats de la FSU 47, rendez-vous https://fsu47.fsu.fr/syndicats-fsu/.

Les frais de déplacement seront remboursés sur demande.

Lors de ce congrès, le rapport d'activité départemental ainsi que le bilan financier seront soumis au vote.

Une large part du congrès départemental servira à débattre des textes qui seront les mandats de la FSU pour 3 ans. Ces propositions seront remontées au niveau national lors du congrès national de la FSU aura lieu du 3 au 7 février 2025 à Rennes.

Inscription de participation au congrès

Formalités administratives :

https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg
Formulaire DSDEN47 demande d'autorisation d'absence

Suite à ton inscription, nous enverrons une convocation à joindre à ta demande d'autorisation d'absence. La demande d'autorisation d'absence à titre syndical (formulaire de la Dsden ci-joint) est à déposer auprès de son supérieur hiérarchique au minimum 3 jours avant le congrès. **Cette demande doit donc être déposée au plus tard le jeudi 12 décembre 2024 accompagnée de ta convocation.**

Inscription auprès de la FSU-SNUipp 47, via le formulaire ci-dessous :